

Le droit, pourquoi pas une carrière?



NOTES AUX ENSEIGNANTS

Dans cette présentation PowerPoint, vous trouverez en commentaire de chaque diapositive :

- ❑ **Notes aux enseignants** : des indications particulières pour vous guider dans l'animation de l'activité.
- ❑ **Informations à transmettre** : contenu que vous devez mentionner aux élèves pour les fins de l'activité.



Le symbole « engrenages » qui apparaît **sur les diapositives 3, 11, 13 et 27** indique que le contenu est facultatif. Il s'agit de suggestions pour faire intervenir vos élèves.

Que votre groupe soit assez timide ou plutôt dégourdi, libre à vous de moduler la présentation pour susciter le plus efficacement l'intérêt de vos élèves!

Avis important : droits d'auteur et utilisation



Cette trousse pédagogique est destinée aux intervenants du Québec.



Aucune information dans cette trousse ne peut être considérée comme un avis juridique



Elle peut être utilisée et reproduite à des fins non commerciales et demeure la propriété exclusive d'Éducaloi.



Pour que l'information contenue dans cette trousse reste fiable, les intervenants doivent l'utiliser dans son format original, sans modification.

L'information est à jour au 12 octobre 2017.

© Éducaloi, 2017

NOTES AUX ENSEIGNANTS

Cette diapositive s'adresse à vous, mais pas aux élèves. Vous pouvez la passer rapidement, sans la supprimer.

Pour rester informé des mises à jour de nos contenus et des nouveaux outils pédagogiques, **inscrivez-vous à notre infolettre** pour les enseignants sur <https://educaloi.qc.ca/a-propos-educaloi/abonnement-nos-communications-electroniques> (environ 4 courriels par année).



ÉDUCALOΙ EN BREF

Pour débiter, n'hésitez pas à prendre quelques minutes pour présenter le site Web d'Éducaloι aux élèves. Il contient de l'information juridique gratuite qui peut leur être utile au quotidien.

L'Espace Jeunesse du site offre de l'information juridique en matière de :

- Travail et école
- Transport et logement
- Santé
- Famille et amour
- Consommation et loisirs
- Justice pénale
- Système de justice

Il contient aussi une section entière sur les métiers de la loi :

www.educaloι.qc.ca/jeunesse/les-metiers-de-la-loi



NOTES AUX ENSEIGNANTS

- ❑ **Les élèves ont la possibilité de découvrir les métiers avant le jour J!** Lors du cours précédent l'activité, vous pouvez leur suggérer de consulter les fiches métier sur le site Web d'Éducaloi (educaloi.qc.ca/metiers-autochtones). Ils pourront ainsi répondre plus facilement aux questions et... remporter plus de points! Vous pouvez aussi imprimer ces fiches et les laisser à la disposition des élèves.
- ❑ **Avant de débiter l'activité**, divisez la classe en petits groupes (de 3 à 4 élèves) et distribuez le matériel nécessaire pour effectuer l'activité (12 pièces à découper et une grille par équipe).
- ❑ « **Connaissez-vous des métiers qui sont en lien avec le droit?** » Vous pouvez poser la question à vos élèves pour lancer l'activité! Voici quelques possibilités de réponse :
 - Adjoint juridique, agent de probation, agent des services correctionnels, agent d'intervention autochtone, avocat, chef de bande ou conseiller, conseiller parajudiciaire, député, greffier-audiencier, huissier de justice, huissier-audiencier, interprète judiciaire, juge, intervenant en toxicomanie, policier, notaire, sténographe officiel, technicien juridique, traducteur juridique, travailleur social, etc.

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

- ❑ **Les possibilités de carrière sont variées et accessibles...** à condition d'y mettre l'effort! En effet, les carrières ne se limitent pas à avocat ou à juge.
- ❑ **Explication de l'activité** : L'atelier est sous forme de jeu. L'équipe qui amasse le plus de points durant les deux exercices, le casse-tête et les devinettes, remporte la victoire!

À vos casse-tête!



Chaque pièce correspond à un renseignement sur un métier.



Vous avez **10 minutes** pour placer les pièces sur votre grille!



1 point est attribué pour **chaque bonne réponse**.

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

□ Déroulement du jeu :

- À partir de leurs connaissances personnelles, les élèves doivent, en équipe, **former le casse-tête en plaçant les pièces sur la grille**.
- **Chaque pièce correspond à un renseignement sur un métier**, soit l'image d'une personne pratiquant ce métier, les tâches à accomplir au quotidien ou le niveau de formation requis pour le pratiquer.
- Les élèves disposent de **10 minutes** pour placer les pièces sur leur grille.
- **Les réponses** du casse-tête seront ensuite **dévoilées au fur et à mesure de la présentation** des métiers (diapos 7, 10, 15 et 19). Les élèves doivent être attentifs pour ne pas en manquer!

□ Pointage :

- **Un point** est attribué **pour chaque pièce** située au bon endroit sur leur grille.

Juge

Diriger – Écouter - Décider



Mark Philippe

Communauté Innue de Mashteuiatsh



« Je vous encourage à persévérer. Mon parcours n'a pas toujours été facile, mais c'est dans les **moments difficiles que nous prouvons notre valeur.** »

Ma nomination comme **premier juge autochtone** à la Cour du Québec montre que nous pouvons faire notre place. Il est important que la justice représente chacune de nos communautés. »

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

- Mark Philippe appartient à la communauté Innue de Mashteuiatsh située sur la rive du Lac St-Jean.
- C'est à la fin du cégep qu'il a commencé à s'intéresser au droit. Mark Philippe s'est aperçu que ce domaine touchait à tous les aspects de notre vie.
- Il a donc complété un baccalauréat en droit à l'Université de Montréal. Durant ses études, Mark Philippe a un coup de cœur pour le droit criminel.
 - « J'ai très vite réalisé que c'était le domaine du droit qui me ressemblait le plus. J'étais attiré par le travail au tribunal et toutes les histoires passionnantes qui y surviennent. »
- Mark Philippe devient avocat. Il a été en charge de plusieurs dossiers importants : par exemple, il a travaillé sur des cas de vol, d'agression sexuelle et même de meurtre.
- Nommé en 2017 à la Cour du Québec, à Gatineau, l'honorable Mark Philippe est l'un des plus jeunes juges autochtones de l'histoire du Québec.
 - « Comme Juge, je suis encore aujourd'hui au centre de l'action. Je siège à la Cour pratiquement tous les jours! Mon rôle premier est de trancher des litiges. C'est un travail passionnant! »

Juge	
Réponses au casse-tête	
Tâches	Formation
<ul style="list-style-type: none"> • Gérer le déroulement du procès • Trancher les débats • Écouter les témoignages • Analyser la preuve 	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du Barreau (avocat) depuis au moins 10 ans • Choisi par le gouvernement

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

Le juge préside les procès civils et criminels : il **rend des décisions afin de régler des problèmes juridiques.**

Salaire

- ❑ Le salaire des juges est fixé par la loi et varie selon le tribunal où ils travaillent. Pour la majorité d'entre eux, la rémunération est de **plus de 200 000\$ par année.**

Perspectives d'emplois

- ❑ Les perspectives d'emploi sont **limitées.**

Les dessous du métier!

- ❑ Dans plusieurs régions du Québec, les problèmes juridiques sont réglés devant une **Cour itinérante.** Cela signifie que les juges se déplacent dans ces régions pendant plusieurs jours pour entendre différents cas.
- ❑ Dans certaines communautés, les procès se font dans différents locaux, comme des écoles ou des centres communautaires, car il n'y a pas de palais de justice.

Avocat

Représenter – Conseiller - Négociateur



Fanny Wylde

Communauté Atibiwinnie de Pikogan



*« On imagine trop souvent que certaines professions nous sont inaccessibles, surtout en tant que jeune autochtone. Je viens d'une petite communauté, comme plusieurs d'entre vous, et ce que j'ai réussi à accomplir en devenant **avocate**, tous ont cette capacité au fond d'eux-mêmes.*

Nos objectifs sont tous atteignables et personne ne peut nous empêcher de les réaliser... à part nous-mêmes! »

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

- ❑ Fanny Wylde appartient à la communauté Abitwinnie de Pikogan située dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.
- ❑ La justice et l'équité sont deux valeurs très importantes pour Fanny Wylde. Elle a toujours voulu se porter à la défense des droits et intérêts de son peuple et, plus généralement, à la défense des plus vulnérables de la société.
 - *« Il a toujours été très clair pour moi que devenir avocate était le meilleur moyen de me rendre au service de la défense des miens. »*
- ❑ Fanny Wylde est devenue en 2007 la première avocate de la nation algonquine et la première procureure de la Couronne autochtone au Québec.
- ❑ Elle a d'ailleurs rejoint en janvier 2017 l'*Enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées*. Elle qualifie ce travail comme le « mandat de sa vie ».
 - *« C'est vraiment un privilège et un honneur de me joindre à cette*

équipe. D'un point de vue professionnel, je considère que c'est tout un accomplissement. C'est un mandat à la fois énorme et très motivant. »

<h1 style="text-align: center;">Avocat</h1> <p style="text-align: center;">Réponses au casse-tête</p>	
Tâches	Formation
<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller ses clients • Négocier et/ou représenter ses clients à la cour • Analyser des documents ou situations • Écrire des documents juridiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat en droit • Formation de l'École du Barreau • Stage professionnel de 6 mois

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

L'avocat a pour rôle **de représenter et de conseiller ses clients**. Il les aide à comprendre leurs droits et trouve des réponses à leurs questions juridiques.

Salaire

- Le salaire d'un avocat varie beaucoup selon son expérience, le type de client et son genre de pratique. Il peut se situer **entre 30 000\$ et 300 000\$ par année**.

Perspectives d'emploi

- Bien que les perspectives d'emplois sont généralement bonnes, un rapport publié en mars 2016 par le Jeune Barreau de Montréal soulevait que la **situation de l'emploi s'était détériorée depuis quelques années**.

À noter: programme d'admission spécial à l'Université de Sherbrooke

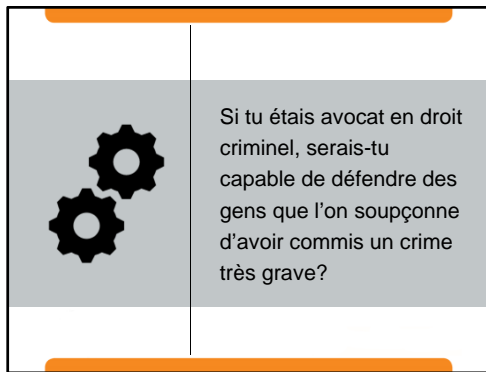
La faculté de droit de l'Université de Sherbrooke a une politique d'admission particulière pour favoriser l'accès aux étudiants autochtones. Les étudiants membres d'une Première nation, Inuits ou Métis pourront s'identifier comme autochtone dans le formulaire d'admission. Les résultats scolaires demeurent importants pour être admis, mais d'autres critères sont aussi pris en compte.

Les dessous du métier!

- Les avocats ne travaillent pas tous au tribunal! En effet, la plupart d'entre eux sont

principalement dans leur bureau à écrire ou encore à négocier.

- Les avocats peuvent travailler dans des domaines très différents (droit criminel, droit du travail, droits ancestraux et revendications territoriales, etc.).



NOTES AUX ENSEIGNANTS

- ☐ Si vous désirez lancer la question à vos élèves, voici quelques pistes pour alimenter la discussion :
- Il existe un concept central dans la justice canadienne : la **présomption d'innocence**. L'accusé est ainsi présumé innocent jusqu'à preuve du contraire.
 - Ce n'est donc pas à l'accusé de prouver qu'il est innocent, mais à la Couronne (« Procureur aux poursuites criminelles et pénales ») de prouver, **hors de tout doute raisonnable**, la culpabilité de l'accusé.
 - Même si l'accusé est coupable, il a quand même **droit** à un **procès juste et équitable**.
 - L'avocat de la défense est donc un « bouclier » qui protège son client contre les abus possibles du système judiciaire : violations des droits, erreurs des policiers, peine injuste, etc.
 - Les gens ont parfois l'impression que les avocats de la défense « complotent » avec les accusés et qu'ils les aident à construire des mensonges pour s'en sortir. Mais la réalité est bien différente!
 - Si le client avoue qu'il a commis un crime, l'avocat pourra quand même le défendre, mais **il n'a pas le droit de mentir** devant le tribunal. Sinon, il pourrait perdre son droit de pratiquer la profession d'avocat et d'être accusé d'avoir commis un crime (complicité de parjure).
 - L'avocat doit **défendre l'accusé** au meilleur de ses capacités, mais il doit le faire **en respectant la loi**.
 - L'avocat de la défense n'est pas obligé de défendre quelqu'un si cela va contre ses valeurs. Il peut toujours refuser de défendre un client qui est accusé d'avoir commis un crime trop grave.

Sources :

- *Charte canadienne des droits et libertés*, art. 7.
- *Code criminel*, art. 131 et 718.2 b).
- *Code des professions*, art. 156.

- *R. c. Legato*, 2002 CanLII 41296 (QC CA), par. 88;
- *Code de déontologie des avocats*, art. 14 et 116.

Conseiller ou chef de bande

Décider – Communiquer - Représenter





INFORMATIONS À TRANSMETTRE

- Demandez** à vos élèves s'ils **connaissent des conseillers ou chefs de bande**.
- Les équipes en mesure de donner une réponse reçoivent **un point dans la correction de leur casse-tête**.
- De plus, l'équipe qui **nomme le plus** de conseillers ou de chefs de bande a droit à un **point boni!**

NOTES AUX ENSEIGNANTS

- Afin de vérifier les réponses soumises par les élèves, nous vous suggérons de fermer la présente présentation PowerPoint et d'utiliser un moteur de recherche en ligne ou encore les sites officiels des communautés évoquées.
- Pour alimenter la discussion, vous pouvez **poser des questions aux élèves sur leur communauté d'origine** ou soulever des exemples tirés de l'actualité.

Conseiller ou chef de bande	
Réponses au casse-tête	
Tâches	Formation
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets • Adopter des règlements • Représenter la communauté • Gérer des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune formation particulière

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

- Le conseil de bande est constitué de :
 - **Conseillers** : Ils prennent des décisions par rapport à divers sujets touchant la communauté
 - **Chef de bande** : Il dirige le conseil de bande et représente la communauté auprès des gouvernements et des autres Premières Nations.

Salaire

- Leur **salaire** varie selon le territoire couvert et la nation représentée :
 - Un **conseiller** peut gagner entre 4 200\$ et 104 000\$ par an.
 - Une **chef de bande** peut gagner entre 33 000\$ et 138 000\$ par an.

Perspectives d'emploi :

- Les perspectives d'emploi sont **limitées**.
- Il y a **un chef** et en moyenne **5 conseillers par bande** (total de 147 conseillers et 33 chefs au Québec). Ils sont élus ou choisis selon la coutume et ne sont **en poste que pour quelques années**.

Les dessous du métier!

- Ce métier est très **enrichissant, mais pas toujours facile!** La pression de la part de la population peut parfois être forte. Il faut être prêt à être sollicité même en dehors des heures de travail.

Savais-tu que?

Comme les conseillers et les chefs de bande, les **députés** :

- **représentent** les citoyens;
- **débattent** des enjeux politiques.

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

- Le métier de conseiller ou de chef de bande se rapproche sur certains points à celui de député.
- Les députés votent les lois au niveau provincial et fédéral.
- Certains députés sont nommés **ministres**. À ce titre, ils sont responsables d'un secteur du gouvernement (comme les Affaires autochtones, la Santé ou l'Éducation).
- Par exemple, en 2017 **Jody Wilson-Raybould** est députée de la circonscription fédérale Vancouver Granville et ministre de la Justice du Canada. Elle est membre d'une première nation en Colombie-Britannique.

Policier

Protéger – Prévenir – Maintenir l'ordre



Aider, protéger, servir :
Bien plus qu'un uniforme!



Cliquez sur l'image pour faire fonctionner la vidéo

Éric Hervieux, policier de Pessamit

Policier	
Réponses au casse-tête	
Tâches	Formation
<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux urgences • Trouver des preuves • Assurer une présence • Sensibiliser le public 	<ul style="list-style-type: none"> • DEC ou AEC* en techniques policières • Réussite du programme de l'ENPQ

*Sous certaines conditions, voir la fiche « Policier » sur le site Web d'Éducaloi.

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

Le policier joue un rôle important dans notre société. Il **prévient les crimes et protège la population**.

Salaire

- Il **varie** selon l'ancienneté, les responsabilités confiées et le service pour lequel travaille le policier.
- Par exemple, en 2017 un policier de la Sûreté du Québec gagne **entre 40 000\$ et 76 000\$** par année.

Perspectives d'emploi

- Les perspectives d'emploi sont généralement bonnes.
- Elles sont toutefois limitées pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Les dessous du métier!

- Pour devenir policier, **plusieurs cheminements** sont possibles :
 1. Cheminement général : Obtenir un DEC en techniques policières et réussir le programme de l'École nationale de police du Québec (ENPQ).
 2. Cheminement alternatif : Avoir une formation universitaire dans n'importe quel domaine, un AEC en techniques policières et une promesse d'embauche d'un service de police et réussir le programme de l'ENPQ.
 3. Cheminement réservé aux Autochtones : Avoir un AEC en techniques policières centrées sur les Premières nations, une promesse d'embauche d'un service de police et réussir le programme de l'ENPQ.
- Il existe des **programmes** au cégep et à l'ENPQ **adaptés aux besoins des communautés autochtones** pour mieux préparer les policiers qui y travailleront.

Place aux devinettes!



L'équipe qui découvre le métier présenté **le plus rapidement** gagne les points!

Le **pointage** varie en fonction du nombre d'indices qui ont été dévoilés :

1 indice	4 points
2 indices	3 points
3 indices	2 points
4 indices	1 point

Attention!

Vous ne pouvez tenter qu'une **seule réponse** par indice dévoilé.

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

- Chaque équipe doit **découvrir le plus rapidement le métier présenté à l'aide d'une devinette**. Pour vous aider, des indices de plus en plus précis sont dévoilés graduellement.
- La première équipe à trouver le métier dont il est question **gagne des points selon le nombre d'indices** qui lui a été nécessaire.
- Attention! Les **équipes ne peuvent tenter qu'une seule réponse par indice dévoilé**.
 - N'hésitez donc pas à vous consulter avant de soumettre une réponse à votre enseignant!

Qui suis-je?

Une de mes tâches principales est de faire des recherches juridiques.

Même si je peux travailler dans un bureau d'avocat, je n'ai pas le droit de plaider à la cour.

Au cégep, on m'a appris à faire avancer les dossiers : j'aide à rédiger des documents juridiques ou encore à résumer des interrogatoires.

T-I-N-C-H-E-I-E-C-N
J-U-U-Q-I-D-R-I-E



INFORMATIONS À TRANSMETTRE

- ❑ **Rechercher** : Que ce soit dans les lois, les jugements, les livres de droit ou les registres, le technicien juridique trouve toute sorte d'informations.
- ❑ **Rédiger** : Il aide l'avocat ou le notaire à rédiger des documents juridiques.
- ❑ **Collaborer** : Ses nombreuses compétences juridiques et administratives font de lui un équipier indispensable. Il est en quelque sorte à l'avocat et au notaire ce que l'infirmier est au médecin.

Salaire

- ❑ En 2017, le salaire varie **de 30 000\$ à 85 000\$** par an selon l'expérience, les responsabilités et le type d'employeur.

Formation

- ❑ Généralement, le **diplôme d'études collégiales (DEC)** en techniques juridiques est requis.

D'autres métiers liés !

Il y a d'autres personnes qui aident les avocats, les notaires ou les juges : les **adjoints juridiques!**

- ❑ Véritable assistant du professionnel, l'adjoint juridique effectue **des tâches de secrétariat**. Il gère plusieurs dossiers en même temps tout en gardant un œil sur les délais!
- ❑ Avec un diplôme d'études professionnelles (DEP) et une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), l'adjoint juridique a un revenu qui se situe **entre 30 000\$ et 60 000\$ par année**.

Qui suis-je?

Je ne suis ni avocat, ni juge, mais je travaille aussi au tribunal.
Par contre, ma présence n'est pas toujours nécessaire.

Mon rôle est d'aider des gens qui parlent différentes langues à communiquer entre eux.

Par exemple, si une personne s'exprime dans une langue autochtone, j'écoute ce qu'elle dit et le traduit à voix haute, en français ou en anglais.

I-R-E-R-P-N-T-T-E-E
J-D-U-I-A-C-R-I-I-E

2. Interprète judiciaire



Écouter



Comprendre



Traduire

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

L'expertise de l'interprète judiciaire fait tomber des barrières : elle **permet à tous de faire valoir leurs droits** devant les tribunaux, peu importe la langue qu'ils parlent.

- ❑ **Écouter** : Lorsqu'il travaille au tribunal, il doit être attentif aux propos du témoin, de l'expert, de l'avocat ou du juge.
- ❑ **Comprendre** : L'interprète doit connaître le vocabulaire en lien avec la cause qui sera entendue.
- ❑ **Traduire** : Le choix des mots est important, puisqu'il doit traduire le plus fidèlement possible ce qui est dit.

Salaire

- ❑ L'interprète est généralement un **travailleur autonome** : son salaire dépend du nombre de contrats qu'il décroche.
- ❑ Par exemple, le **salaire horaire** des interprètes travaillant auprès de communautés autochtones, avec ou sans diplôme universitaire, **peut varier de 29\$ à 48\$**.

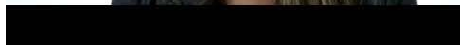
Formation

- ❑ **Aucune formation particulière** n'est requise, mais plusieurs universités proposent des programmes de traduction ou d'interprétation.

Les dessous du métier!

- ❑ Les Autochtones accusés d'avoir commis un crime peuvent avoir accès à des **services gratuits pour les accompagner**.
- ❑ Le droit à l'assistance d'un **interprète judiciaire** durant des procédures juridiques est d'ailleurs garanti par la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Deux métiers...
des efforts récompensés!



Cliquez sur l'image pour faire fonctionner la vidéo

Maggie Newashish,
technicienne juridique et interprète judiciaire

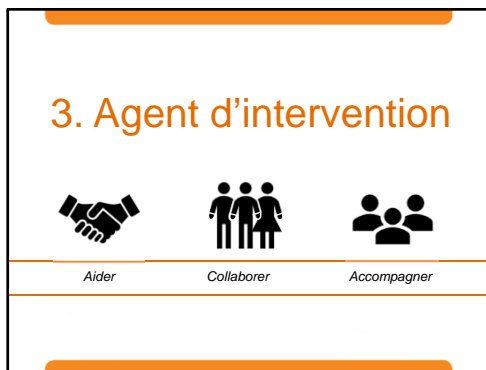
Qui suis-je?

Je peux travailler soit dans une prison, soit dans les communautés autochtones.

Mon rôle est d'accompagner les contrevenants autochtones à se réinsérer dans la communauté en leur offrant des services adaptés à leur culture.

Il y a de très fortes chances que je sois moi-même Autochtone!

A-N-T-E-G
D-I-E-N-N-O-E-N-R-T-T-I-V



INFORMATIONS À TRANSMETTRE

*** « **Agent d'intervention** » est un nom général qui regroupe **4 métiers** :

- Agent de liaison autochtone;
 - Agent de programmes pour autochtones;
 - Agent de développement avec la communauté;
 - Agent de liaison avec la communauté.
- ❑ **Aider** : L'agent d'intervention aide les Autochtones déclarés coupables d'un crime lorsqu'ils sont en prison ou une fois libérés. Notamment, il veille à ce que les services fournis soient adaptés à leur culture.
- ❑ **Collaborer** : Il fait le pont entre les détenus, le personnel carcéral et la communauté.
- ❑ **Accompagner** : Il travaille à ce que les autochtones déclarés coupables d'un crime se réinsèrent dans la société.

Salaire

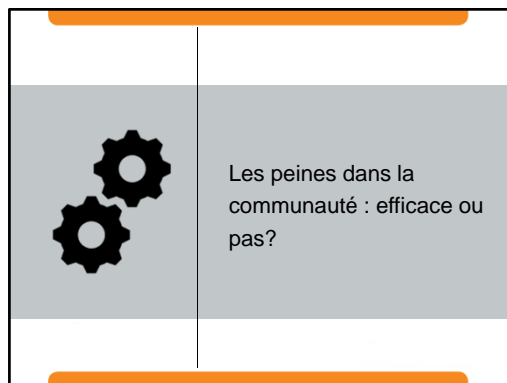
- ❑ Dépendamment du type d'agent, le salaire annuel **varie de 54 000\$ à 82 000\$ (en 2017)**.

Formation

- ❑ Aucune formation particulière n'est requise, mais généralement un **diplôme universitaire** dans un domaine relié est nécessaire.

Les dessous du métier!

- ❑ Un agent d'intervention doit souvent travailler avec un agent des services correctionnels, un agent de probation ou encore un agent de libération conditionnelle.
- ❑ Tous ces agents ont pour rôle d'aider les personnes qui ont été déclarées coupables.



NOTES AUX ENSEIGNANTS

☐ Si vous désirez lancer la question à vos élèves, voici quelques pistes pour alimenter la discussion :

- Au Canada, l'emprisonnement est la peine la plus sévère, car l'accusé est complètement privé de sa liberté lorsqu'il est en prison!
- Il existe plusieurs peines pouvant être purgées dans la communauté : par exemple, l'emprisonnement dans la collectivité ou la probation. Les contrevenants peuvent alors vivre dans leur communauté et dans leur maison. Ils pourront reprendre leur travail. Un des objectifs de ces peines est de favoriser leur réinsertion sociale.
- Lorsque ce genre de peine est choisi, certaines conditions peuvent être imposées à l'accusé. Par exemple, il pourrait devoir :
 - faire des travaux communautaires;
 - respecter un couvre-feu;
- On pourrait aussi lui interdire de :
 - s'approcher de la victime ou de la contacter;
 - sortir d'un certains périmètre;
 - consommer de l'alcool ou de la drogue;
 - avoir un arme;
- C'est donc faux de dire que c'est comme s'ils n'avaient pas été punis du tout!
- **Toutefois, il peut être difficile pour les victimes de savoir que leur agresseur est prêts d'elles.**

☐ Voici des questions de réflexion :

- *Est-ce que c'est bien que les criminels soient en contact avec des victimes?*
- *De manière générale, quel est l'objectif d'imposer une peine aux personnes reconnues coupables d'avoir commis un crime? Est-ce que les peines dans la communauté remplissent cet objectif?*

- Selon le Code criminel, les **peines** peuvent avoir **plusieurs objectifs** comme :
 - Dénoncer un crime et le tort causé aux victimes;
 - Décourager la population de commettre des crimes;
 - Aider l'accusé à se réinsérer dans la société;
 - Réparer les torts causés aux victimes.

Sources :

- *Code criminel*, art. 718, 732.1, 742.3.

Qui suis-je?

Je dois savoir écouter puisque je travaille directement avec des gens ayant des réalités difficiles.

Je peux travailler auprès d'enfants (protection de la jeunesse), mais aussi d'autres personnes, comme les personnes âgées ou les victimes de violence conjugale.

Mon travail est d'aider les gens à trouver des solutions efficaces et durables à leurs problèmes sociaux.

T-E-U-L-V-A-L-I-A-R-R
S-I-A-O-C-L



INFORMATIONS À TRANSMETTRE

Le travailleur social **aide concrètement les personnes** confrontées à des réalités sociales difficiles.

- ❑ **Comprendre** : Il rencontre les personnes en besoin, seules ou en groupe, pour évaluer leur situation et les aider.
- ❑ **Conseiller** : Il aide les gens à développer des aptitudes qui pourraient leur permettre de régler leurs problèmes eux-mêmes.
- ❑ **Accompagner** : Il construit des programmes d'aide et peut également fournir des services de médiation.

Salaire

- ❑ En 2017, le **salaire horaire** peut varier de **21\$ à 41\$** selon le milieu de travail et l'expérience.

Formation

- ❑ Il faut détenir un **baccalauréat ou une maîtrise** en travail social ou en service social.
 - Le diplôme d'études collégial en techniques de travail social ne permet pas d'obtenir le titre de travailleur social, mais il donne accès à des emplois dont les tâches sont similaires.

Les dessous du métier!

- ❑ Il y a d'autres métiers de nature sociale qui visent à aider les gens, comme celui **d'intervenant en toxicomanie!**
- ❑ Contrairement au travailleur social, l'intervenant en toxicomanie travaille spécifiquement **auprès des personnes qui ont des problèmes de dépendance.**

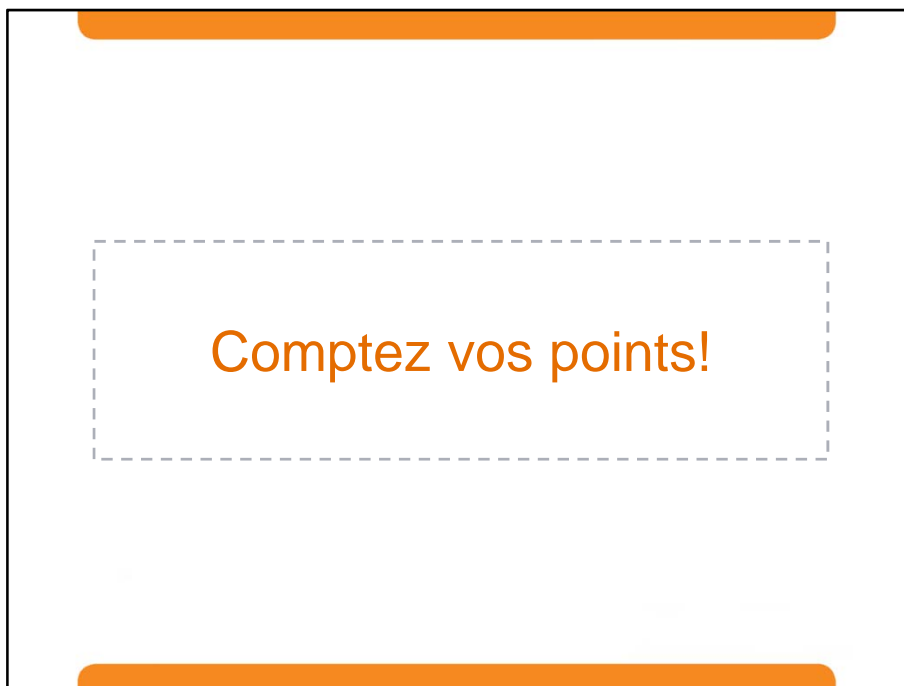
Nadine Vollant
Communauté Innue de Uashat mak Mani-Utenam



« Devenir *travailleur social* te permettra d'être un **agent de changement pour nos communautés**.
Pour ma part, travailler pour la protection de la jeunesse m'a permis d'agir comme **gardienne de nos enfants** des Premières nations. »

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

- Nadine Vollant est d'origine Innue de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam. Celle-ci est située dans la région de la Côte-Nord près de Sept-Îles.
- Elle est diplômée en travail social de l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle travaille aujourd'hui comme coordonnatrice des services sociaux de sa communauté.
- Elle a choisi de devenir travailleuse sociale, car les valeurs prônées par ce métier l'inspiraient dans sa pratique auprès des familles de sa communauté.
 - Par exemple, ces valeurs sont : le respect de la dignité, la croyance en la capacité de tous d'évoluer et la reconnaissance que chaque personne peut contribuer positivement à la société.
- Selon elle, la méfiance des familles autochtones peut nuire à l'intervention des travailleurs sociaux. Ils ont donc la responsabilité d'offrir du soutien et d'informer les familles de leurs droits pour qu'ils prennent des décisions plus éclairées.
- Même si ce n'est pas toujours un métier facile, Nadine Vollant croit que les travailleurs sociaux d'origine autochtone sont essentiels. **Particulièrement en matière de protection de la jeunesse, ils sont mieux placés pour adapter leurs interventions aux familles autochtones et à leurs enjeux grâce à leur culture.**
 - « *Notre travail comme professionnel des Premières nations est de mobiliser la communauté et les professionnels, afin que les enfants aient de meilleures conditions de vie et que leurs besoins soient comblés.* »



NOTES AUX ENSEIGNANTS

- Invitez les équipes à compter leurs points** à l'aide du tableau de points disponible dans le *Matériel du jeune*.
- Proclamez l'équipe gagnante de l'activité!
- Vous pouvez prévoir un prix à l'équipe gagnante.

Consultez les fiches en ligne!

- Pour **en savoir plus** sur les métiers vus en classe!
- Pour découvrir **de nouveaux métiers**, comme ceux de :
 - Notaire
 - Agent de probation
 - Huissier de justice
 - ...et bien d'autres!

Rendez-vous au : educaloi.qc.ca/metiers-autochtones

INFORMATIONS À TRANSMETTRE

- Les **fiches téléchargeables** disponibles sur le site Web d'Éducaloi présentent 18 métiers :
 - Agent des services correctionnels, policiers;
 - Conseiller ou chef de bande, député;
 - Agent de probation, agent d'intervention autochtone, conseiller parajudiciaire, intervenant en toxicomanie, travailleur social;
 - Avocat, notaire, juge, technicien juridique;
 - Adjoint juridique, greffier-audiencier, huissier de justice, huissier-audiencier, interprète judiciaire.
- Pour **chaque métier**, on retrouve les informations suivantes :
 - Le rôle, les tâches, les qualités recherchées, le milieu de travail, la formation, le salaire, etc.



Pour plus d'information, rendez-vous sur le site d'Éducaloi
www.educaloi.qc.ca/jeunesse

Avis important : droits d'auteur et utilisation



Cette trousse pédagogique est destinée aux intervenants du Québec.



Aucune information dans cette trousse ne peut être considérée comme un avis juridique



Elle peut être utilisée et reproduite à des fins non commerciales et demeure la propriété exclusive d'Éducaloi.



Pour que l'information contenue dans cette trousse reste fiable, les intervenants doivent l'utiliser dans son format original, sans modification.

L'information est à jour au 1^{er} juillet 2017.

© Éducaloi, 2017

NOTES AUX ENSEIGNANTS

- Cette diapositive s'adresse à vous, et non aux élèves.
- Pour rester informé** des mises à jour de nos contenus et des nouveaux outils pédagogiques, **inscrivez-vous à notre infolettre** pour les enseignants sur <https://educaloi.qc.ca/a-propos-educaloi/abonnement-nos-communications-electroniques> (environ 4 courriels par année).